

**Le « trouble de déficit de l'attention » ou « hyperactivité »
dans la presse généraliste française :
un cas de vulgarisation ou de médiatisation scientifique ?**

Pascale Janot

SSLMIT, Université de Trieste, Italie

Résumé : *Il disturbo da deficit dell'attenzione, disturbo mentale chiamato nei media iperattività, è sicuramente una di quelle problematiche che regolarmente, da una decina d'anni, scatenano l'interesse dei principali quotidiani e settimanali. Questa malattia che appartiene al campo "psi", dove medicina (e quindi scienza) società e politica si intrecciano, è diventata un vero e proprio catalizzatore di attenzione.*

La nostra analisi dei discorsi prodotti dai giornalisti/divulgatori su questo tema, svolta osservando i paradigmi di designazione e di definizione della parola-perno "iperattività" e le tracce linguistiche che caratterizzano il discorso secondo, rivela che la messa in scena discorsiva si fonda su un'organizzazione dei discorsi di una molteplicità di attori (specialisti, esperti, ecc.). Il terzo uomo si nasconde e diventa un direttore d'orchestra il cui ruolo consiste maggiormente nel "mostrare" i dibattiti che la malattia provoca nella società più che nel tener un discorso scientifico su di essa, trasformando così l'iperattività in un vero prodotto mediatico.

I- Où nous situer dans la vulgarisation scientifique (VS) ?

1. Le « spectre » de la VS

On présente souvent la VS comme un espace difficile à délimiter, aux contours flous, tout d'abord parce que la science a du mal à poser précisément ses limites mais aussi à cause de la très grande diversité de productions qui la caractérise : « Le statut de la VS est incertain. Il se situe au sein d'une nébuleuse où se distinguent malgré tout trois pôles : l'information, l'éducation non-formelle et le champ scientifique » (Jacobi, Schiele, 1988 : 87)¹. Une chose est sûre néanmoins, elle repose sur un projet unique qui vise à transmettre à un large public (spécialiste et non spécialiste) des savoirs scientifiques, en mettant en relation des discours sources spécialisés (D1) et des discours seconds de reformulation (D2) de ces mêmes discours sources, en vue justement de leur transmission.

Pas facile donc de se situer dans cette nébuleuse surtout si, comme c'est notre cas, nous nous trouvons à devoir analyser des discours journalistiques. Légitimement, en effet, nous pouvons nous demander à quelle « distance » du texte source ils se situent. Mortureux (1988 : 118) imagine un spectre fonctionnant par couches concentriques où le centre correspondrait au discours spécialisé source et les différentes couches, qui ne sont pas étanches et dont les contours ne sont pas nets², s'élargiraient en fonction du degré de proximité des textes par rapport au D1 ; on irait donc des « textes proches de ceux que produit la formation "à et par la recherche" jusqu'à ceux que suscite la quête de loisirs prenant plus ou moins la science comme prétexte ». Du texte le plus spécialisé, proche

du centre, au texte d'information en général, au niveau des couches extérieures, où vont se positionner nos textes.

Ce positionnement nous amène tout naturellement à considérer deux aspects : le premier concerne ce que nous allons appeler l'agent de la vulgarisation ou le vulgarisateur, qui représente le principe de la VS et qui est celui qui se charge de transformer le discours scientifique, ésotérique, et donc par définition incompréhensible pour l'homme de la rue, en un discours autre qui lui, grâce à un processus de reformulation, sera rendu compréhensible ; le second a trait au rapport entre vulgarisation et médiatisation dans le sens où, souvent, dans la communication médiatique, c'est moins la science qui profite de l'information que l'information qui se sert de la science, pour se valoriser.

2. Le « troisième homme » à un tournant

Le texte de VS repose sur le schéma discursif suivant : spécialiste – public indéterminé – médiateur ou troisième homme. Tout se passe selon une « répartition des rôles » entre ces trois instances, qui constitue un cadre où se déploie le discours rapporté et où le paradigme du 3^{ème} homme repose sur le postulat de la « traduisibilité » de la science, qui est traduisible intra-linguistiquement (on passe d'un niveau de langue à un autre) : « un discours a été tenu qui est l'objet de notre discours (...) D2 montre l'énonciation du D1 et se montre lui-même dans son activité de rapport » (Authier, 1982 : 38), cette activité de rapport étant caractérisée par un travail paraphrastique.

Le vulgarisateur peut être aussi bien un spécialiste (qui vulgarise son propre discours ou celui d'un ou d'autres) qu'un non-spécialiste entendu comme non-scientifique. Au XX^e siècle, c'est souvent le journaliste qui tient le rôle du vulgarisateur et qui, avec l'avènement et l'évolution de nouvelles techniques de communication, au fil des événements scientifico-politiques, se présente sous une nouvelle configuration. Le vulgarisateur-journaliste serait moins un intermédiaire entre savants et profanes qu'un « chef d'orchestre » (Reboul-Touré, 2004) opérant plus à un agencement des savoirs et des connaissances à des niveaux discursifs différents qu'à un véritable travail de reformulation. Ainsi est-on à un tournant qui voit le vulgarisateur s'effacer pour céder la parole à différents acteurs, à différentes voix, créant une sorte de discours polyphonique. Ce système des voix, où le vulgarisateur est en retrait, marquerait un rapprochement entre l'instance spécialiste et l'instance public³.

3. Vulgarisation vs médiatisation ?

Il ne faut alors pas négliger de nous interroger sur le rapport vulgarisation-médiatisation, ou sur la vulgarisation tendant vers la médiatisation. Dès lors en effet que nous avons affaire à un corpus de presse qui offre des supports désormais diversifiés (papier, informatique) et qui s'interpénètrent, nous le verrons, la circulation et le traitement des savoirs et des connaissances spécialisés par ce même média, à travers ces mêmes supports, semblent déterminer moins un discours de la science dans les médias qu'un discours sur les relations entre la science, la technologie et la société : « l'impact des événements scientifico-politiques récents sur l'opinion amène en effet la presse quotidienne ordinaire à ne parler de science, pour l'essentiel, que lors de faits directement liés à la santé publique (santé, alimentation, environnement), ce qui me paraît opérer un déplacement des objets du discours sur la science dans les médias, discours qui ne vise plus vraiment à « expliquer la science », mais à construire plutôt des représentations du monde scientifique et de ses relations avec le politique et la société, à travers un entrelacs de paroles empruntées à divers types d'experts » (Moirand, 2000 : 46).

Autrement dit, nous nous demanderons si les configurations actuelles du discours de VS ne sont pas les « symptômes » d'un processus de médiatisation plus que de vulgarisation et si elles ne révèlent pas tout compte fait les signes discursifs d'un processus de fabrication d'un pur « produit médiatique » (Charaudeau, 1997).

II- L'hyperactivité de l'enfant : un exemple de VS aujourd'hui

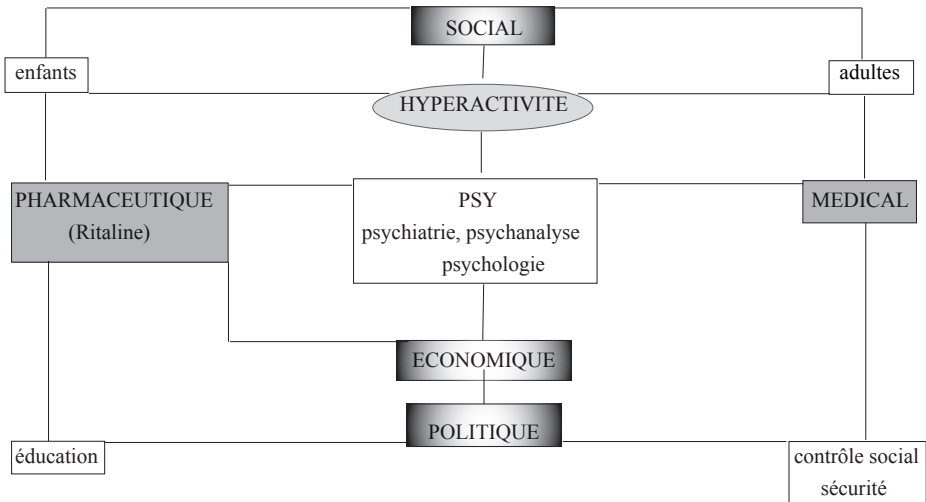
Nous avons remarqué que le « Trouble de déficit d'attention/hyperactivité ou TDA/H », vulgarisé sous le nom d'« hyperactivité » fait partie de ces thèmes qui ont désormais une véritable histoire médiatique et qui, régulièrement, attirent l'attention des médias, comme les OGM, le clonage, la vache folle, l'effet de serre, etc. ; des faits scientifiques ou technologiques qui, depuis un peu plus de dix ans, sont devenus des événements médiatiques et qui, presque rituellement, ponctuent l'actualité. De vrais capteurs d'attention pour le public.

Si l'on observe attentivement les archives des principaux journaux et magazines d'actualité généralistes français, on peut constater que depuis 1994 l'hyperactivité fait l'objet d'une observation constante.

On peut isoler quelques phases (nous n'en citerons que deux) qui ont contribué, durant cette décennie, à « relancer » le thème dans les médias et à le transformer petit à petit en événement médiatique :

- l'apparition sur le marché américain, au début des années 1990, de la Ritaline, la fameuse « pilule d'obéissance », un médicament efficace contre la maladie, qui marque le moment à partir duquel les industries pharmaceutiques « s'emparent » de la maladie⁴ ;
- le rapport de l'Inserm en France, en septembre 2005, sur le trouble des conduites chez l'enfant, sollicité par le Ministère de la Santé pour prévenir dès l'âge de 36 mois la délinquance, où l'hyperactivité est présentée comme un facteur de risque, comme un trouble pouvant être à l'origine d'un comportement délinquant⁵.

Ce qui nous intéresse c'est qu'il s'agit d'une vraie maladie reconnue, définie et répertoriée dans les principaux manuels de classification des maladies et des troubles mentaux (DSM-IV, CIM-10 et CFTMEA-R 2000)⁶ et qu'en tant que telle elle relève d'un domaine scientifique (médical) et produit son discours et son lexique spécialisés ; mais c'est plus que cela car c'est aussi un thème qui suppose d'autres enjeux : médicaux, certes, mais aussi sociétaux, économiques et politiques, ce qui explique sans aucun doute sa pénétration et son ancrage si forts dans les médias. Nous avons là un thème ayant ce qu'on pourrait appeler une très grande « amplitude médiatique » dans le sens où il ne touche pas seulement le domaine dont il est issu – « la nébuleuse psy » (psychologie, psychiatrie, psychanalyse), aux contours très flous – mais aussi d'autres champs :



1. Corpus

Voici donc le contexte général qui nous a motivée à aller voir d'un peu plus près comment s'organise la mise en scène discursive autour de l'hyperactivité.

Notre corpus est constitué d'une cinquantaine d'articles papier et informatiques extraits de la presse généraliste française, de trois grands quotidiens : *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération* et de trois hebdomadaires : *L'Express*, *Le Nouvel Observateur* et *Le Figaro Magazine*. Les textes sélectionnés ont tous été publiés après 2000 et ont paru dans les rubriques « santé »/« pédopsychiatrie » (*Le Monde*), « Enfance » ou « Société » (*Libération*), « Science et médecine » et « Economie » (*Le Figaro*) ou dans des dossiers « Science et santé » (*Le Nouvel Observateur*, *L'Express*) ou à la Une (*Le Monde*). Ce sont tous des articles d'information générale sur la maladie « hyperactivité », terme qui nous a servi d'occurrence pour la sélection des articles.

2. Une mise en scène discursive

Il va s'agir, dans le cadre de l'analyse de discours, en suivant la démarche de Mortureux (1988), d'observer comment se construit la mise en scène discursive autour de ce thème médical, en nous arrêtant tout d'abord sur les paradigmes désignationnels et définitionnels du terme pivot « hyperactivité », ces « listes de syntagmes (en général nominaux, parfois verbaux) fonctionnant en coréférence avec un vocable initial dans un discours donné » (Charaudeau, Maingueneau, 2002 : 415-416). Nous observerons ensuite les marques linguistiques qui caractérisent le discours autre (ou discours second de celui qui vulgarise) qui nous permettront de caractériser le rôle du vulgarisateur à travers notamment cette pluralité d'intervenants (discours rapporté, modalisation en discours second, etc.).

2.1 Terme-pivot

Nous avons choisi le mot « hyperactivité » par occurrence et parce qu'il se présente comme le terme « élu » par et pour la vulgarisation. Cependant, si l'on regarde dans les dictionnaires, on peut constater qu'il naît comme terme scientifique :

n. f. – de *hyper-* et *activité* – in Rev. Gén. Sc. N°16, p. 847, 1903 ♦ Activité supérieure à la normale. (Le Grand Robert, 2001)

Il connaît un phénomène de nomadisme et de banalisation (Galisson, 1979 : 75-79) qui n'est pas sans rappeler ce que nous dit Jean Starobinski à propos des mots *action* et *réaction* et cette très belle citation à propos du mot *réaction* : « Le mot victime de son succès, est passé du vocabulaire spécialisé au vocabulaire général » (1999 : 13).

S'il est élu, choisi pour représenter le phénomène, ce n'est pas pour rien. Il a toutes les caractéristiques morpho-sémantiques pour devenir un mot « journalistiquement » fonctionnel : il appartient au domaine scientifique, il est utilisé dans le langage courant, il est constitué d'un préfixe intensif *hyper-* réputé pour être, comme *super-* et *méga-*, très journalistique.

2.2 Paradigme désignationnel

Les journalistes utilisent, à des fins explicatives et stylistiques, des reformulants à valeur désignative du terme pivot qu'il est possible de relever à travers la relation établie entre reformulé (Z), le terme, et un/des reformulant/s (X) au moyen de procédés métalinguistiques qui signalent explicitement l'équivalence référentielle entre deux vocables. Ainsi pouvons-nous relever le paradigme désignationnel du terme « hyperactivité » :

		<u>maladie</u> [mentale] baptisée [du comportement] [comportementale]	- attention deficit disorder (ADD) ou « trouble de déficit d'attention » - le syndrome ADD
[véritable]			
comme		<u>handicap</u> [scolaire]	- l'attention deficit disorder - Le syndrome de déficit d'attention
[véritable]			
ce		<u>trouble</u> [du comportement] [de comportement] [mental] [« développemental »] [neurobiologique]	
cette		<u>pathologie</u> [mentale] [complexe et difficile]	
			- Le Thada
	[fameux]	<u>syndrome</u>	
	[simple]	<u>trait de caractère</u> <u>trait de personnalité</u>	- « trouble de déficit d'attention avec hyperactivité » (TDAH) c'est-à-dire la version adulte
Hyperactivité		<u>phénomène social</u>	- Le syndrome TDAH des adultes - Le syndrome TDAH Le TDAH
		<u>déséquilibre</u> [neurologique]	
			- Un syndrome d'hyperactivité infantile « trouble déficitaire de l'attention avec hyperkinésie » - trouble déficitaire de l'attention <u>avec hyperkinésie</u>
			encore nommé
	cette	<u>affection</u> [mentale] [reconnue]	- hyperactivité infantile - hyperactivité de l'enfant - trouble déficitaire de l'attention <u>avec ou sans hyperactivité</u> (TDAH) - le déficit de l'attention - concept d'hyperactivité ou de trouble des conduites - <u>les troubles de l'attention</u> - « trouble déficitaire d'attention / hyperactivité »
			- « syndrome Zébulon » et autres ADHA (hyperactivité et troubles de l'attention) - trouble déficitaire de l'attention <u>avec hyperactivité</u> (TDAH) - le TDAH chez l'enfant - TDAH (trouble avec déficit de l'attention, hyperactivité)
			autrement dit
			- enfants hyperactifs souffrant d'un trouble déficitaire de l'attention <u>avec ou sans</u> hyperactivité (TDAH)

Nous pouvons aisément constater qu'il existe une très grande variété de désignations de l'hyperactivité. Ce qui est frappant c'est l'instabilité de la dénomination scientifique du phénomène au niveau du sigle. C'est comme si trois mots-clés, *trouble – déficit – attention* donnaient lieu à des agencements totalement libres. Autre curiosité : nous avons quatre sigles (ADD, Thada, TDAH, ADHA) dont deux sont nominalisés (Thada, TDAH) et dont le plus persistant, qui semble s'être installé ces dernières années, donne lieu aux dénominations les plus variées, un peu comme si le sigle s'était introduit avant sa signification :

ADD

attention deficit disorder

trouble de déficit d'attention

Thada

trouble **d'hyperactivité** avec déficit de l'attention

TDAH

trouble de déficit d'attention avec **hyperactivité**

trouble déficitaire de l'attention avec hyperkinésie

trouble déficitaire de l'attention avec ou sans **hyperactivité**

trouble déficitaire de l'attention avec **hyperactivité**

déficit de l'attention

trouble déficit d'attention/**hyperactivité**

trouble avec déficit de l'attention, **hyperactivité**

ADHA

hyperactivité et troubles de l'attention

Autre curiosité : le mot *syndrome* vient se substituer parfois au mot *trouble* dans la dénomination alors que ces deux mots ne sont pas synonymes. Un trouble est une pathologie alors qu'un syndrome est un ensemble de symptômes.

Si l'on jette un coup d'œil à la dénomination qu'utilisent les manuels de classement des maladies⁷, force est de constater que la situation est plus stable :

- CFTMEA-R 2000 : déficit de l'attention avec hyperactivité
- CIM 10-OMS : altération de l'attention :
- syndrome avec hyperactivité
- trouble avec hyperactivité
- DSM-IV : trouble de déficit d'attention/hyperactivité

Au niveau de l'activité de reformulation, nous pouvons relever une « densité métalinguistique » (Mortureux, 1988 : 137) assez faible. Hormis le recours aux verbes *baptiser* (2 fois) et *nommer* (1 fois), nous trouvons des marques telles que *autrement dit* (1 fois), *c'est-à-dire* (1 fois), *ou* (2 fois) et surtout la juxtaposition du nom de la maladie, souvent entre guillemets, et du sigle entre parenthèses, parfois le contraire. Nous trouvons également une multiplicité de parasyonymes (*maladie, pathologie, affection, handicap, syndrome*, etc.) très souvent précédés d'un déictique (*ce, cette*) et/ou accompagnés d'un qualificatif plus ou moins neutre (fameux, mental, comportemental, neurobiologique, etc.). Ainsi pouvons-nous dégager une chaîne réénonciative type faisant apparaître le travail de reformulation du vulgarisateur :

1. **L'hyperactivité** [infantile]... [cette] **maladie** [mentale] baptisée « **trouble de déficit d'attention/hyperactivité** » (TDAH)

2. Le « **trouble de déficit d'attention/hyperactivité** » (TDAH),

Ou [ce] [fameux] syndrome....

Le TDAH (**trouble de déficit d'attention/hyperactivité**).

C'est le mot *trouble* qui est le plus récurrent, en correspondance avec la dénomination.

2.3 Paradigme définitionnel

Pour rendre leurs discours sur l'hyperactivité accessibles au lecteur, les journalistes combinent reformulants (nous les avons vus) et définissants (Jacobi, 1999 : 138), c'est-à-dire des suites de fragments permettant d'expliquer le terme et d'en construire la

définition. Puisqu'il s'agit d'une maladie, le journaliste va s'employer à en décrire les symptômes. A travers ses définitions à lui mais aussi et surtout en convoquant d'autres voix : celles des spécialistes (les psychiatres, les psychanalystes, les psychologues) et d'autres acteurs comme les éducateurs et les parents des enfants hyperactifs, par le biais du discours rapporté direct et indirect. Il en ressort deux niveaux de définition :

- de la maladie (causes, symptômes) ;
- du phénomène social (effets) ;

D'une façon générale, les paradigmes définitionnels, dont nous ne donnons que quelques exemples, se construisent grâce à l'emploi de toute une batterie de verbes métalinguistiques comme *être caractérisé par/se caractériser par, (faire) reconnaître comme, être considéré comme, être classé dans la catégorie de, affecter, toucher, témoigner de, se traduire par, entraîner, (se) manifester (par), relever de, répondre à, être dû à, repose sur, etc.* :

- Ce trouble du comportement est caractérisé par une agitation incessante, une grande difficulté à se concentrer et une impulsivité marquée. (Exp. 6/2/03)
- Cet état est caractérisé par une instabilité chronique et des difficultés de concentration... (LMo, 23/11/05)
- D'origine neurobiologique, ce trouble du comportement affecte le contrôle de soi et la concentration....(LMo, 09/11/05)
- Dans la vie quotidienne, le trouble se traduit par un incessant mouvement. (LFig, 28/05/05)

Ce qui est étonnant là encore c'est une tendance à amalgamer trouble de l'attention et hyperactivité – alors que les classifications distinguent ces deux types de troubles qui peuvent coexister mais pas systématiquement – et à mettre en avant le trouble du comportement avec une prédominance des mots « agitation », « (très) agité », « (très) turbulent » très souvent associés au mot « enfant ».

Il émerge en tout cas une manière quasi systématique de la part du vulgarisateur, dans son travail définitoire, de la parole d'autrui (le spécialiste, l'expert, le parent, l'éducateur, le représentant d'une association, etc.), très souvent rapportée en discours direct (guillemets) ou indirect (modalisation en discours second), pour faire ressortir les caractéristiques de la maladie, ses retombées sociales mais aussi les polémiques et les désaccords entre pairs, notamment quant à l'emploi du médicament Ritaline et au statut du trouble (maladie mentale ou pas).

- « L'hyperactivité est un trouble qui répond à des critères bien précis, explique le Dr Marie-France Le Heuzay, pédopsychiatre à l'hôpital Robert-Debré à Paris. Ces enfants ont un déficit d'attention, accompagné d'une agitation motrice anormale et d'une impulsivité incontrôlée (...) » (FigMag, 28/5/05) ;
- « Ma fille était suivie par une excellente pédopsychiatre, mais elle restait en grande difficulté, avec des réactions parfois incompréhensibles », raconte Valérie. » (NObs, 23/2-1/3/06) :
- « Il n'y a aucune preuve médicale de l'existence de l'attention deficit disorder : la plupart des enfants traités à la Ritaline ont des comportements parfaitement normaux et ont simplement besoin d'un peu d'attention, proteste le psychiatre Peter Breggin, cité comme expert au procès de Dallas. (Exp, 26/10/00) ;
- Les spécialistes sont aussi partagés sur cette question [Ritaline] que sur le réchauffement du climat ou les OGM. (Exp, 26/10/00) ;

- Pour certains spécialistes, notamment pour les psychanalystes, l'origine psychique est prépondérante (...). Pour d'autres, il s'agit d'un trouble « développemental », présent dès la naissance et préexistant donc à tout problème relationnel.... (LMO, 9/11/05).

Il en résulte un concert à plusieurs voix, ce que Moirand appelle un « intertexte plurilogal », que le médiateur-chef d'orchestre gère plus ou moins bien. Car si d'un côté cela apporte un « effet de réel », si cela dynamise le texte (par un effet télévisuel tel un documentaire), ces voix juxtaposées qui s'affrontent, qui appartiennent à des mondes sociaux différents (rappelons-nous le schéma sur l'amplitude médiatique de l'hyperactivité) ont des conséquences sur les mots et les dires et donc sur la représentation que le lecteur peut se faire. On peut par exemple supposer que le flou relevé sur la dénomination de la maladie est l'une des conséquences de cette typologie de texte de vulgarisation. De même, les dires des différents intervenants finissent-ils par se contaminer, s'interpénétrer, faisant se dégager un cadre assez confus sur cette maladie.

La mise en scène discursive telle qu'elle se dégage pour l'hyperactivité permet-elle de comprendre ce qu'est cette maladie ? C'est une question légitime que pourrait se poser le public auquel s'adressent les articles qui montrent du moins une intention de transmettre des savoirs scientifiques⁸. Il semble bien que ce qui intéresse le vulgarisateur n'est pas tant d'expliquer les tenants et les aboutissants scientifiques du phénomène mais plutôt, par un jeu d'agencements, d'orchestration discursive des dires d'une pluralité de locuteurs, de rendre compte des débats que cet événement provoque dans la société d'aujourd'hui. D'où un « discours-spectacle sur la science », véritablement médiatique, plus qu'un véritable discours de vulgarisation scientifique où les savoirs (source) finissent par être dispersés, dilués et où le journaliste/vulgarisateur tend à s'effacer, noyé peut-être désormais dans/par l'instance médiatique.

Bibliographie

- Authier, J., 1982. « La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique ». *Langue Française*, n°53, p. 34-47.
- Beaune, J.-C., 1988. « La vulgarisation scientifique. L'ombre des techniques ». In *Vulgariser la science*. Seyssel : Editions Champs Vallon (Milieux).
- Charaudeau, P., 1997. *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan-INA.
- Charaudeau, P., Maingueneau, D., 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Galisson, R., 1979. *Lexicologie et enseignement des langues*. Paris : Hachette.
- Jacobi, D., 1984. « Du discours scientifique, de sa reformulation et de quelques usages sociaux de la science. *Langue Française*, n° 64, pp. 39-52.
- Jacobi, D., Schiele, B., 1988. *Vulgariser la science*. Seyssel : Editions Champs Vallon (Milieux).
- Jacobi, D., 1999. *La communication scientifique. Discours, figures, modèles*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Jacobi, D., 2005. « Ce qu'il faut de culture (scientifique) pour lire un journal quotidien ». In *La publicisation de la science*. Grenoble : PUG.
- Lugrin, G., 2001. « Le mélange des genres dans l'hyperstructure ». *Semen*, n° 13, p. 65-96.
- Moirand, S., 2000. « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire ». *Les Carnets du Cediscor* 6, p. 45-62.
- Moirand, S., 2001. « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique ». *Semen*, n° 13, p. 97-117.

- Moirand, S., 2004. « De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques : où en est l'analyse du discours ? ». CEDISCOR/SYLED, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle.
- Mortureux, M.-F., 1982. « Paraphrase et métalangage dans le dialogue de vulgarisation ». *Langue Française*, n°53, p. 48-61.
- Mortureux, M.-F., 1988. « La vulgarisation scientifique. Parole médiane ou dédoublée ». In *Vulgariser la science*. Seyssel : Editions Champs Vallon (Milieux).
- Reboul-Touré, S., 2000. « Le transgénique et le citoyen dans la presse écrite : diffusion de termes spécialisés et discours plurilogal ». *Les Carnets du Cediscor* 6, p. 99-130.
- Reboul-Touré, S., 2003. « La glose entre langue et discours ». In *Le mot et sa glose*. Publications de l'Université de Provence, p. 75-91.
- Reboul-Touré, S., 2004. « Ecrire la vulgarisation scientifique aujourd'hui ». SYLED/CEDISCOR, Université ParisIII-Sorbonne Nouvelle.
- Starobinski, J., 1999. *Action et réaction*. Paris : Seuil.
- Tristani-Potteaux, F., 1997. *Les journalistes scientifiques, médiateurs des savoirs*. Paris : Economica..

Notes

¹ « La vulgarisation scientifique est difficile à définir. [...] L'impossibilité que l'on éprouve à définir la vulgarisation scientifique constitue donc le fait premier, incontournable [...]. Mais cette impossibilité révèle d'abord la difficulté qu'éprouve la science à poser précisément ses limites. La vulgarisation joue souvent sur les marges, sur cette latitude. » (Beaune, 1988).

² Cela dépend en partie du fait que les rôles des trois instances de la VS ne sont pas cloisonnés, chacun des deux pôles extrêmes pouvant se confondre avec le médiateur : la VS devient donc un véritable « lieu de rencontre » où le spécialiste abandonne certains traits de son discours ésotérique pour s'adresser « à tous ou presque » et où le public moyen peut poser des questions assez pertinentes pour susciter de vraies réponses. Cette « confusion » des rôles peut se vérifier dans l'interview, par exemple, où le scientifique est amené à utiliser le langage de tout le monde pour répondre aux questions « de tout le monde » que lui pose l'intervieweur.

³ Ce qui est intéressant c'est que paradoxalement, cela nous rapprocherait presque de Fontenel, et de ses *Entretiens sur la pluralité des Mondes* (1686) – que l'on considère comme le premier texte de vulgarisation scientifique – où, sous forme de dialogue, le spécialiste d'un côté essaie d'éclairer de l'autre celui qui ne sait pas, en l'occurrence une marquise, sur le fonctionnement des constellations.

⁴ Considéré en Europe comme une amphétamine, ce médicament n'est pas commercialisé. Il existe cependant sous d'autres noms (Concerta et Statera) et ne peut être administré qu'en milieu hospitalier. On déplore dans la presse les dérives liées à ce médicament, notamment le fait qu'il soit utilisé comme drogue sur les campus américains.

⁵ La presse s'interroge notamment sur le lien entre la publication de ce rapport et la préparation de la loi Sarkozy contre la délinquance.

⁶ DSM IV: Manuel Diagnostique et Statistique des Désordres Mentaux chez l'enfant, l'adolescent ou l'adulte émanant de l'Association américaine de psychiatrie, révisé en juillet 2002 – CIM-10 : Classification internationale des maladies de l'OMS – CFTMEA-R 2000 : Classification française des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent.

⁷ Parfois cités dans les articles. Par exemple : Exp. 29/3/04 (« Répertoire dans le DSM (manuel de diagnostic qui répertorie les troubles mentaux, utilisé par les praticiens du monde entier)... ») ; LMo 8/11/05 (« ... selon les critères très précis établis par la classification des troubles mentaux de la psychiatrie américaine (DSM-IV) ou par celle (très inspirée de la première) de l'Organisation mondiale de la Santé (CIM-10)... »).

⁸ Notamment en convoquant des spécialistes du secteur et en mentionnant les textes scientifiques de référence, c'est-à-dire les manuels de classification des maladies mentales (voir n. 6).